

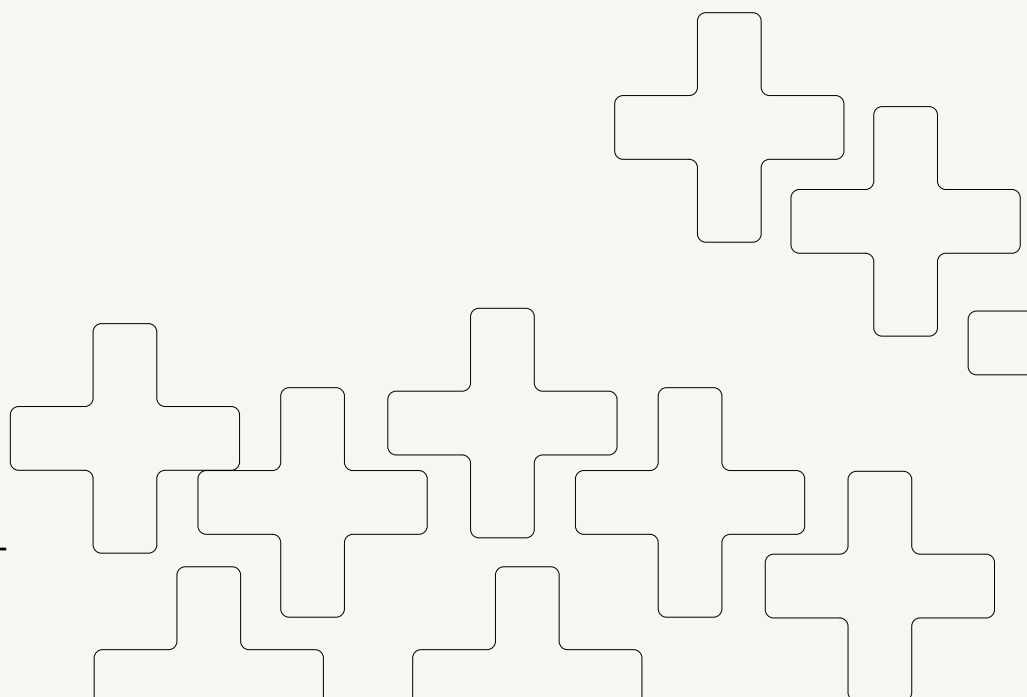
+D'art
dans
nos vies



L'ESPACE RIOPELLE

Gravez l'histoire, une marche à la fois

MN FONDATION
MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC







UN NOUVEAU PAVILLON

Les travaux de l'Espace Riopelle avancent rondement : la structure est achevée et déjà se dessine un écrin lumineux où bois et acier rappellent l'atelier de l'artiste.

Prévu pour l'automne 2026, ce pavillon contemporain mettra en valeur la plus importante collection publique d'œuvres de Jean Paul Riopelle et favorisera de nouveaux dialogues avec l'art d'aujourd'hui.

Avec un investissement de 84 M\$, rendu possible grâce au Gouvernement du Québec et à de grands partenaires privés, l'Espace Riopelle incarne un projet phare pour le patrimoine québécois et son rayonnement international.

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE DE CONTRIBUER

Entreprises industrielles, entrepreneurs, firmes de professionnels et familles de bâtisseurs : toutes les forces vives de l'économie sont invitées à poser un geste rassembleur alors que la cité muséale s'apprête à franchir une étape déterminante de son histoire.

Cette mobilisation constitue une occasion unique d'affirmer une vision audacieuse, reconnue et partagée par l'ensemble de la communauté québécoise.

Afin de souligner un tel engagement envers l'institution, la Fondation du MNBAQ réunira ces partenaires sous un même lieu symbolique et leur offrira une reconnaissance à la hauteur de leur générosité.



LES MARCHES DES BÂTISSEURS

Après le succès retentissant des marches du pavillon Pierre Lassonde, l'Espace Riopelle offre à son tour une occasion unique de laisser une trace indélébile dans l'histoire du Musée.

Pour un don de 30 000 \$, votre nom sera inscrit sur une marche de l'escalier qui mènera les visiteurs vers les salles d'exposition. Plus de 400 000 personnes franchiront chaque année ces espaces et découvriront votre geste d'engagement envers la culture et la communauté.

Se procurer votre marche, c'est plus qu'un geste philanthropique : c'est associer votre nom à un lieu emblématique et participer directement au rayonnement artistique, économique et touristique du Québec.





VENDUE
VENDUE
VENDUE
VENDUE
VENDUE
VENDUE
VENDUE
VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VENDUE

VOTRE NOM

VOTRE NOM

VOTRE NOM





L'escalier menant au 2e étage consacré à
L'Hommage à Rosa Luxemburg de Jean Paul Riopelle



VOTRE NOM





DIFFÉRENTES FAÇONS DE DONNER

1. LE PREMIER DON IMPORTANT EN CULTURE

Un geste qui laisse sa marque dans la culture et maximise l'impact de votre générosité.

En soutenant le MNBAQ, vous posez un geste marquant et bénéficiez d'un avantage fiscal exceptionnel.

Pour un premier don en culture entre 5 000 \$ et 25 000 \$, Revenu Québec accorde un crédit d'impôt additionnel de 25 %, en plus des crédits habituels.

Quels sont les avantages fiscaux liés au premier don majeur en culture?

En plus du crédit d'impôt pour dons de bienfaisance (variant généralement entre 45 % et 53 %), un crédit additionnel de 25 % s'applique lors d'un premier don majeur en culture. Concrètement, en achetant votre marche, vous pourriez bénéficier d'un crédit total de 70 % à 75 % du montant versé, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

L'admissibilité au premier don majeur en culture repose sur les critères suivants:

- Votre don est situé entre 5 000 \$ et 25 000\$;
- Il est effectué au nom d'un particulier (autre qu'une fiducie);
- Il est envoyé à un organisme de bienfaisance enregistré qui œuvre au Québec dans le domaine des arts ou de la culture, tel que la FMNBAQ, un organisme culturel ou de communication enregistrée ou une institution muséale enregistrée;
- Il s'agit de votre premier don majeur en culture. Le terme « premier don », indique que le crédit additionnel de 25% s'applique à un seul don important en culture effectué par un particulier après le 3 juillet 2013.

Consultez les tableau ci-dessous pour avoir un aperçu.

Scénario 1 : Le revenu imposable du contribuable est inférieur à 126 000 \$.

Montant du don important en culture	Crédit d'impôt (Dons de bienfaisance)	Crédit d'impôt (Premier don important en culture)	Crédit d'impôt total	Coût net du don
5 000 \$	2 379,37 \$	1 250,00 \$	3 629,37 \$	1 370,63 \$
10 000 \$	4 790,12 \$	2 500,00 \$	7 290,12 \$	2 709,88 \$
15 000 \$	7 200,87 \$	3 750,00 \$	10 950,87 \$	4 049,13 \$
20 000 \$	9 611,62 \$	5 000,00 \$	14 611,62 \$	5 388,38 \$
25 000 \$	12 022,37 \$	6 250,00 \$	18 272,37 \$	6 727,63 \$

Scénario 2 : Le revenu imposable du contribuable se situe entre 126 000 \$ et 246 752 \$.

Montant du don important en culture	Crédit d'impôt (Dons de bienfaisance)	Crédit d'impôt (Premier don important en culture)	Crédit d'impôt total	Coût net du don
5 000 \$	2 463,37 \$	1 250,00 \$	3 713,37 \$	1 286,63 \$
10 000 \$	4 961,62 \$	2 500,00 \$	7 461,62 \$	2 538,38 \$
15 000 \$	7 459,87 \$	3 750,00 \$	11 209,87 \$	3 790,13 \$
20 000 \$	9 958,12 \$	5 000,00 \$	14 958,12 \$	5 041,88 \$
25 000 \$	12 456,37 \$	6 250,00 \$	18 706,37 \$	6 293,63

Scénario 3 : Le revenu imposable du contribuable est supérieur à 246 752\$

Montant du don important en culture	Crédit d'impôt (Dons de bienfaisance)	Crédit d'impôt (Premier don important en culture)	Crédit d'impôt total	Coût net du don
5 000 \$	2 623,69 \$	1 250,00 \$	3 873,69 \$	1 126,31 \$
10 000 \$	5 288,94 \$	2 500,00 \$	7 788,94 \$	2 211,06 \$
15 000 \$	7 954,19 \$	3 750,00 \$	11 704,19 \$	3 295,81 \$
20 000 \$	10 619,44 \$	5 000,00 \$	15 619,44 \$	4 380,56 \$
25 000 \$	13 284,69 \$	6 250,00 \$	19 534,69 \$	5 465,31 \$

*Les calculs sont des estimations et ne tiennent pas compte de toutes les situations fiscales possibles. La Fondation ne prodigue pas de conseils financiers ni juridiques. Nous vous invitons à consulter votre conseiller financier ou juridique pour vous assurer que l'option choisie tient compte des particularités ainsi que des dispositions juridiques ou fiscales applicables à votre situation.

DIFFÉRENTES FAÇONS DE DONNER

2. DON DE TITRES COTÉS EN BOURSES (DON D' ACTIONS OU DON EN VALEURS MOBILIÈRES)

Donner généreusement tout en bénéficiant d'avantages fiscaux intéressants

Le don de titres cotés en bourse permet de soutenir le Musée tout en bénéficiant d'un traitement fiscal avantageux au Québec et au Canada. Actions de sociétés publiques, obligations ou autres valeurs mobilières admissibles peuvent ainsi être transférées directement à la Fondation, sans avoir à les vendre au préalable.

Avantages fiscaux

- Reçu fiscal correspondant à la juste valeur marchande des titres au moment du don.
- Exonération complète de l'impôt sur le gain en capital applicable à l'appréciation des titres donnés.
- Crédit d'impôt pour don de bienfaisance pouvant représenter jusqu'à environ 50 % de la valeur du don, selon la situation fiscale.
- Démarche simple, effectuée en collaboration avec votre courtier ou conseiller financier.

À titre d'exemple, pour une personne dont le revenu annuel est de 100 000 \$ ou plus, un don de titres cotés d'une valeur de 30 000 \$ peut générer environ 13 500 \$ à 15 000 \$ en crédits d'impôt, tout en éliminant entièrement l'impôt sur le gain en capital qui aurait autrement été payable si les titres avaient été vendus avant le don.

DIFFÉRENTES FAÇONS DE DONNER

3. DON D'ACTIONS ACCRÉDITIVES

Un effet de levier sans égale.

Qu'est-ce qu'une action accréditive?

Le régime canadien des actions accréditives, instauré dans les années 1970, visait à stimuler l'investissement dans l'exploration des ressources naturelles au pays. Ce mécanisme permet aux entreprises du secteur d'émettre des actions ordinaires dites « accréditives » et de transférer aux investisseurs initiaux les déductions fiscales et crédits d'impôt découlant de leurs activités d'exploration.

Aujourd'hui, cinq acteurs majeurs – Peartree, Bertov, Oberon, WCPD et CFT Financial – structurent les transactions de dons liés aux actions accréditives. Ce modèle innovant accroît l'impact philanthropique et facilite l'entrée d'investisseurs internationaux dans le domaine de la bienfaisance culturelle.

Saviez-vous que vous pouvez soutenir le Musée en donnant des actions accréditives?

Pour une contribution de 30 000 \$, la valeur réelle de votre don, après crédits fiscaux, est significativement réduite — tout en permettant au Musée de recevoir la pleine somme.

Une façon intelligente et avantageuse de transformer vos placements en héritage culturel durable, au bénéfice de nos collections, de l'Espace Riopelle et des générations futures.

Le coût net réel pour le donateur peut descendre de 75 % à 85 % de moins que le montant du don.

Exemple pour une marche de 30 000 \$:

- Le Musée reçoit 30 000 \$.
- Selon les règles fiscales, le donateur pourrait n'avoir déboursé réellement que 5 000 à 8 000 \$ après crédits et déductions.

Résultat : le Musée obtient un appui majeur, et le donateur maximise son impact philanthropique pour un coût très réduit.

+D'art
dans
nos vies



Pour connaître les différentes façons de donner, contactez-nous!

Mathieu Rodrigue

Directeur dons majeurs et partenariats

mathieu.rodrigue@fmnbaq.org

418-682-2228 poste 7234

MN FONDATION
MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC

Photos: Courtoisie, Les Architectes FABG